

SITUATION DE LA RESIDENCE DE SAINT-NAZAIRE

La résidence de Saint-Nazaire compte 5 sites différents :

- l'hôtel des finances (rue De Gaulle) : SIP/SIE/FI/Pôle CE, 5ème BDV
- le centre foncier (rue Francis de Pressensé) : CDIF/CH/France Domaine
- la recette des finances
- la trésorerie municipale
- la trésorerie du l'hôpital

Depuis l'annonce, en 2008, du projet de réhabilitation de l'Hôtel des Finances et le regroupement des services du Centre foncier avec ceux qui y sont actuellement implantés, l'entretien des 2 bâtiments n'est pas assuré correctement.

A la suite de la rédaction de cahiers de doléances en 2011, une partie des travaux d'urgence (en matière de sécurité surtout) a été effectuée.

La situation de mauvaises conditions de travail perdure toutefois (voir photos) en attendant d'hypothétiques travaux d'ensemble. La patience des agents atteint ses limites.

Nous nous interrogeons d'ailleurs sur l'avenir même du projet de réhabilitation en termes de financement.

→ Le projet tel qu'il existe à ce jour, lié à la fusion CDI/CDFI aujourd'hui remise en cause, suscite une double opposition du personnel et des organisations syndicales :

opposition à des travaux en site occupé en raison des conséquences prévisibles sur les conditions de travail compte tenu de la configuration du site et de la présence d'amiante, notamment en façade (pétition largement signée en mai 2010),

- opposition à un regroupement des services sur le site de la rue De Gaulle dont la conséquence serait l'entassement inadmissible des agents. Un tel regroupement revient à ajouter, dans un espace contraint, 54 agents et leurs archives (non négligeables pour les CH) aux 151 agents actuellement présents.

La situation de la résidence de Saint-Nazaire comporte d'autres aspects :

→ La Trésorerie de Saint-Nazaire EH (15 agents), qui n'a pas suivi le déménagement de l'hôpital vers la nouvelle Cité Sanitaire, se trouve désormais au sein d'une friche et des travaux d'accès sont à prévoir.

→ S'agissant de la Recette des Finances (9 agents) et de la Trésorerie municipale (18 agents), les locaux sont pris en location pour un coût élevé que nous jugeons d'autant plus étonnant que les restrictions budgétaires sont importantes.

L'ensemble de ces considérations justifie que soit sérieusement étudiée la possibilité d'un regroupement de l'ensemble des services nazairiens (247 agents) sur un site unique, avec comme critère de faisabilité :

- des conditions matérielles de travail acceptables,
- une accessibilité facilitée pour les agents et le public,
- des possibilités de parking sans que le coût en soit supporté par les agents
- une possibilité de restauration collective de qualité.